

## MAIRIE DE CESSENON-SUR-ORB CHÈQUE "CESSENON VÉLO"



## FORMULAIRE DE DEMANDE « Chèque Cessenon Vélo »

Par délibération en date du 23 novembre 2020, le Conseil Municipal a voté la mise en place du « Chèque Cessenon Vélo ».

Dans ce cadre, elle a instauré une aide incitative à l'achat de vélo à assistance électrique pour les déplacements du quotidien et de loisirs des cessenonais et cessenonaises.

## **COORDONNEES DU DEMANDEUR**

Monsieur	Madame □
Nom:	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Adresse mail :
Demande à bénéficier du :	
☐ Chèque « Cessenon Vélo » de 100 €	
Fait à :	Le :
	Signature
Cette demande doit être accompagnée de :	
	demande complété ; l'honneur d'engagement à ne pas céder son vélo dans les 12 mois suivants
son acquisition;	
☐ La copie de la facture d'achat du VAE comportant le nom et le prénom du demandeur et adresse, les références et le prix du cycle ainsi que la domiciliation du vendeur professionnel;	
•	icat d'homologation du VAE ;
☐ La copie recto-verso d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, en cours de validité) ;	
☐ Un justificatif de Cessenon-sur-Or	domicile du bénéficiaire, de sa résidence principale sur la commune de b (copie recto-verso de la taxe d'habitation de la résidence principale ou
	de 3 mois : eau, électricité, téléphone) ; ité bancaire ou postal.